

# CONSIGNES SUITE AUX RESULTATS

## RESULTAT DE L'ANNEE

### ADMIS A L'ANNEE

<b>Résultat d'admission à la L1, L2 ou L3</b>	<b>10,5</b>	<b>Admis</b>
Semestre 1	11	Admis
Semestre 2	10	Admis

ou

<b>Résultat d'admission à la L1, L2 ou L3</b>	<b>10</b>	<b>Admis</b>
Semestre 1	11	Admis
Semestre 2	9	Ajourné

Aucune épreuve à repasser

### ADMIS AU SEMESTRE

<b>Semestre 1</b>	<b>10,5</b>	<b>Admis</b>
UE1	10	Admis
Matière1	9	
Matière2	11	
UE2	11	Admis
Matière 3	11	
Matière 4	11	
UE3	9	Ajourné
Matière 5	9	
Matière 6	9	

Aucune épreuve à repasser pour le semestre concerné

### AJOURNE AU SEMESTRE

<b>Semestre 1</b>	<b>9</b>	<b>Ajourné</b>
UE1	10	Admis
Matière1	9	
Matière2	11	
UE2	8	Ajourné
Matière 3	7	
Matière 4	9	
UE3	9,5	Ajourné
Matière 5	10	
Matière 6	9	

pas d'épreuve à repasser

Matières 3 et 4 à repasser

Matière 6 à repasser

Attention les notes de la 1ère session inférieures à 10 ne sont jamais conservées (même si la note obtenue au rattrapage est inférieure)

### AJOURNE A L'ANNEE (AUCUN SEMESTRE VALIDE)

Vous conservez les UE validées ainsi que les matières dont la note est supérieure à 10/20 et **devez passer la 2ème session**

### DEFAILLANT (DEF)

Cela signifie que vous avez été absent à au moins 1 épreuve et que vous ne pourrez donc pas valider en 1ère session. **Vous serez automatiquement inscrit aux examens de 2ème session**

### AJPA (Ajourné mais potentiellement autorisé à composer dans l'année supérieure)

A l'issue de la session 2, vous êtes déclaré AJPA si vous avez validé au minimum 20 crédits **à chaque semestre** (condition supplémentaire en lettres modernes : UE1 validées pour les 2 semestres). Vous pourrez donc accéder à l'année supérieure avec une dette sur les matières non validées. Si vous souhaitez obtenir ce statut, vous devez obligatoirement formuler une demande **par écrit** auprès du secrétariat dans les 7 jours suivants la publication des résultats

### SESSION D'EXAMENS DE JUIN 2016

Les étudiants qui sont AJ (ajournés) ou DEF (défaillants) doivent obligatoirement se présenter à cette session d'examens.

Les examens de 2ème session se dérouleront du **lundi 20 juin au samedi 2 juillet 2016**.

**Il n'y a pas d'inscription aux examens:** les étudiants se présentent aux épreuves qu'ils doivent repasser munis de leur carte d'étudiant ou de leur carte d'identité.

Les calendriers d'examens de 2ème session seront:

- ↳ Affichés sur les panneaux des différentes filières
- ↳ Disponibles sur internet: <http://ufr-lettres-philosophie.u-bourgogne.fr/scolarite/examens.html>

### FORMALITES DE REINSCRIPTION 2016 - 2017

**Réinscription obligatoire sur votre ENT entre le mercredi 6 juillet et le dimanche 17 juillet 2016. En cas d'impossibilité de réaliser votre inscription durant cette période, vous pourrez vous reconnecter à partir du 29 août 2016 et au plus tard dans les 15 jours suivant la rentrée de la formation.**

En cas de :

- ↳ Perte d'identifiant: s'adresser au guichet unique de la Maison de l'étudiant ([guichet-unique@u-bourgogne.fr](mailto:guichet-unique@u-bourgogne.fr) Tél: 03 80 39 90 71)
- ↳ Problème technique, contacter l'assistance téléphonique au 03 80 39 38 37

### REUNIONS DE RENTREE 2016 - 2017

Licence 1	
Lettres modernes Lettres classiques L1, L2, L3 Philosophie Slic	Lundi 5 septembre 2016
Licence 2 et Licence 3	
Lettres modernes Philosophie L2 SLIC, L3 SDL, L3 Info-com	Mardi 6 septembre 2016

Les dates, heures et lieux des réunions de rentrée pour chaque filière et niveau seront affichés et publiés au mois de juillet 2016 sur le site de l'UFR Lettres et Philosophie:

<http://ufr-lettres-philosophie.u-bourgogne.fr/>